



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE N° 53 **sur 2^e convocation du 20 juin 2019**

Nombre des inscrits :	17 802	
NOMBRE DE VOTANTS PAR CORRESPONDANCE 05/06/19 :	4 175	23,45 %
NOMBRE DE VOTANTS PAR CORRESPONDANCE 20/06/19 :	1 546	8,68 %
NOMBRE DE VOTANTS EN SALLE :	3	0,02 %
NOMBRE DE VOTANTS TOTAL :	5 724	32,15 %
BLANCS OU NULS :	89	1,55%
SUFFRAGES EXPRIMÉS :	5 635	98,47 %

Résolution n° 1 : Adoption du procès-verbal de carence de l'assemblée générale n° 50 du 18/06/2018

Résolution n° 2 : Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale n° 51 du 28/06/2018

Résolution n° 3 : Rapport annuel d'activité et de gestion 2018 - Rapport annuel du comité d'audit 2018 - Rapport sur les comptes annuels du commissaire aux comptes

Résolution n° 4 : Affectation du résultat de l'exercice 2018

Résolution n° 5 : Approbation des conventions réglementées visées au rapport spécial du Commissaire aux comptes

Résolution n° 6 : Modifications du règlement mutualiste du régime de retraite supplémentaire CAREL

Résolution n° 7 : Ratification des décisions du conseil d'administration pour l'exercice 2018

Résolution n° 8 : Délégation au conseil d'administration (art. L 114-11 du Code de la mutualité)

Résolution n° 9 : Pouvoirs pour la mise en œuvre et l'exécution des décisions prises par l'assemblée générale

RESOLUTION 1	94,89 %
RESOLUTION 2	93,47 %
RESOLUTION 3	93,71 %
RESOLUTION 4	93,34 %
RESOLUTION 5	92,90 %
RESOLUTION 6	85,03 %
RESOLUTION 7	91,19 %
RESOLUTION 8	91,46 %
RESOLUTION 9	93,04 %